



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL DE ROUEN

Question au Gouvernement n° 2228

Texte de la question

INCENDIE DE L'USINE LUBRIZOL DE ROUEN

M. le président. La parole est à M. Sébastien Leclerc.

M. Sébastien Leclerc. Monsieur le Premier ministre, jeudi 26 septembre, au milieu de la nuit, un énorme incendie s'est déclaré dans une usine pétrochimique de la ville de Rouen. Les sapeurs-pompiers de Seine-Maritime, avec le renfort de leurs collègues des départements limitrophes, ont réagi aussitôt et avec efficacité pour contenir puis éteindre cet incendie. Alors que le Gouvernement fait la sourde oreille face aux revendications des pompiers, en grève depuis plus de trois mois, les députés du groupe Les Républicains veulent saluer la promptitude et l'efficacité de nos soldats du feu.

Depuis jeudi matin, un certain nombre de mesures ou l'absence de certaines mesures interrogent et inquiètent les populations de Normandie et de Picardie. Pourquoi n'y a-t-il eu aucune alerte auprès des populations limitrophes du sinistre avant le lever du jour, soit six heures après le départ du feu ? Pourquoi cette cacophonie des déclarations successives de l'État ? Que faut-il comprendre derrière l'affirmation que l'air rouennais serait de « qualité habituelle » ?

Monsieur le Premier ministre, les conséquences de cet accident industriel sont multiples pour les personnes fragiles, mais aussi pour ceux qui travaillent à l'extérieur. Les policiers intervenus sur ce site jeudi sont en grève. Des pompiers sont malades. Que leur répondez-vous ? Les récoltes sont affectées sur plus de 250 kilomètres. Quelles mesures d'accompagnement pouvez-vous garantir aux agriculteurs qui ne sont pas assurés contre un tel aléa ?

Monsieur le Premier ministre, la France n'est visiblement pas en mesure d'affronter des catastrophes industrielles majeures. On avait menti aux Français sur la radioactivité générée par l'explosion de Tchernobyl. Nos compatriotes veulent aujourd'hui la vérité. Vous nous la devez ! Alors que l'entreprise Lubrizol brûle, vous nous faites regarder ailleurs ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, je voudrais à nouveau m'associer à vos remerciements envers les services de secours, qui se sont remarquablement mobilisés pour limiter les conséquences de cet incendie, et en particulier éviter tout suraccident. Grâce à leur action efficace, appuyée par le service des installations classées de la DREAL – la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement –, seuls 15 % du site ont été touchés.

Nous aurons à faire, comme nous le faisons systématiquement, un retour d'expérience sur la gestion de crise,

notamment sur l'information des populations. En tout cas, je peux vous assurer que le préfet, qui disposait dès le début de l'incendie des mesures de qualité de l'air que les services de secours sont désormais en situation de réaliser, a défini les mesures de protection en cohérence avec celles-ci.

M. Pierre Cordier. On ne va quand même pas virer le préfet !

Mme Élisabeth Borne, ministre . La volonté exprimée depuis le début par le Gouvernement est d'assurer un haut niveau d'exigence et une totale transparence sur le sujet. C'est ce qui a conduit le préfet à publier les résultats des analyses dès vendredi, puis à compléter ces résultats samedi. Au cours du point-presse qu'il tiendra de nouveau aujourd'hui, il précisera les substances présentes sur le site ; en fonction de ces éléments, nous pourrions adapter le dispositif de prélèvements et d'analyses.

Je vous entends critiquer la gestion des sites industriels en France.

M. Pierre Cordier. Il n'a pas critiqué, il n'a fait que constater !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Je pense que nous avons l'un des meilleurs dispositifs dans ce domaine, notamment depuis la catastrophe d'AZF. Je voudrais rendre hommage aux 1 300 agents des installations classées, qui ont réalisé trente-neuf inspections sur ce site ces deux dernières années.

M. le président. La parole est à M. Sébastien Leclerc.

M. Sébastien Leclerc. Ce ne sont pas des critiques, madame la ministre, mais des questions renouvelées qui attendent des réponses que nous n'avons toujours pas depuis la question de notre collègue Christophe Bouillon. Je mesure à votre réponse l'embarras du Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2228

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2019](#)